

LE CHUTEUR LIBRE

Si l'iconoclaste s'autorise une libre réflexion sur tout ce qui lui passe par l'esprit, à la seule condition que cela concerne le parachutisme, le moment lui semble venu de rendre hommage à l'un de ses maîtres : le chuteur libre.

Ah, le chuteur libre! Qui s'en souvient ?

C'était il y a une quinzaine d'années. ParaMag n'était encore qu'un gamin mais déjà hors du système de pouvoir en place, lequel ne manquait pas de le lui reprocher. Ses rédacteurs, adeptes du poil à gratter, trop peut-être mais il faut bien que jeunesse se passe, étaient assez incontrôlables.

C'est alors que l'un d'eux, dont la plume est érudite et élégante et dont le nom indique qu'il est le plus incontrôlable de tous, adressa à un autre d'entre eux le 1er numéro, édité en un seul exemplaire, d'une "Lettre mensuelle d'information rigoureuse et de réflexion très libre" intitulée "Le Chuteur Libre". Dans son édito, il subodorait que les rédacteurs seraient traités de "vieux c...", mais "on se serait bien marrés" disait-il sans illusion sur la pérennité d'une réflexion très libre.

Le destinataire a rédigé un seul exemplaire du n°2, dernier du nom, à destination de l'auteur du n°1. À preuve du caractère très libre de la réflexion, basée sur une forme de dérision à l'égard d'un pouvoir assez verrouillé à l'époque, voici un extrait :

"Les dernières modifications des statuts de la FFP ne constituent qu'une timide réformette. Le Chuteur Libre, lettre de réflexion très libre, propose une vraie réforme destinée à permettre un plein fonctionnement de l'organe (!) fédéral. Il s'agit de modifier les articles 9 et 10 des statuts de la manière suivante :

Article 9 : L'Assemblée Générale approuve la politique menée par le Comité Directeur.

Article 10 : Le Comité Directeur met en œuvre la politique approuvée par l'Assemblée Générale.

Une politique sûre, déterminée et conforme à l'intérêt général bien compris pourrait enfin être mise en œuvre sans avoir à subir l'obscurantisme de ceux qui n'ont pas compris que la politique fédérale détermine leur bonheur et non l'inverse."

Sait-on que l'auteur de cette impertinence participe actuellement à la commission chargée de proposer une réforme des statuts de la FFP ? Et alors ? La "réflexion très libre" est un mélange d'humour, de détachement et d'engagement. Tout le contraire du sarcasme, du je-m'en-foutisme et de l'embrigadement.

Ce n'est certainement pas un hasard si Le Chuteur Libre émanait de deux rédacteurs de ParaMag qui se sont amusés à une parodie débridée d'un mensuel, ParaMag, dont l'esprit frondeur n'a jamais vraiment disparu quoiqu'en semblent en dire ou en penser certains. Une sorte de délire potache privé en parallèle à une libre réflexion publique, mais nécessairement structurée.

ParaMag est-il rentré dans le rang ? Certains s'interrogent à ce sujet dans un forum parachutiste, y exprimant le désir d'une presse indépendante du pouvoir sportif et du pouvoir économique.

A bien y réfléchir, on pourrait considérer que, dans le milieu spécifique du parachutisme mais aussi plus généralement, l'indépendance se gagne par la réunion de trois conditions : des rédacteurs qui osent rédiger des réflexions qui dérangent, un rédacteur en chef qui a l'audace de les publier et des lecteurs qui les lisent.

La deuxième condition, l'audace de publier des textes dérangeants, demeure présente. La publication sans aucune censure des "réflexions de l'iconoclaste" en est une preuve. Ce n'est pas la seule, loin de là, et on a pu le constater notamment par la publication d'entretiens iconoclastes avec Manu Ars ou Pierre Lhospitalier.

La première condition est plus délicate à réaliser. Depuis la retraite rédactionnelle de la première génération de rédacteurs, qui reste-t-il dans le parachutisme pour oser, pouvoir se permettre et assumer d'écrire des réflexions quelquefois désagréablement perçues par le pouvoir en place ?

L'époque n'est plus celle du chuteur libre mais plutôt celle du vengeur masqué. On se défole dans des forums à l'abri d'un pseudo garantissant l'anonymat.

Si un forum est constitué de libres propos anonymes, une revue est constituée d'une libre réflexion assumée. Cette différence fondamentale donne toute sa valeur actuelle à l'écrit publié qui exige une structuration précise de l'argumentaire et un engagement personnel de l'auteur.

Contrairement à une idée reçue, le pouvoir économique, matérialisé par des annonceurs publicitaires sans lesquels aucune revue n'existerait, est le plus souvent friand de cette méthodologie. Engageant son image bien plus que ses frais, l'annonceur publicitaire est attiré par la notoriété que confère la rigueur de l'information et la vigueur de la réflexion. De nombreuses publicités sont le reflet et le gage de la qualité perçue et reconnue par les annonceurs.

Vingt ans de ParaMag, ce sont enfin plusieurs générations de lecteurs parachutistes pour qui il fait partie du paysage, trop peut-être car on n'imagine plus, à force d'habitude, que sans lui il n'y aurait rien. Gare, car ceux qui lisent l'exemplaire du voisin ou du club, ceux qui font snobisme de prétendre ne pas le lire, ceux qui se vantent de le lire sans s'abonner seraient les premiers à fustiger l'absence d'une véritable presse parachutiste indépendante.

Qui mesure pourtant la dose de volonté qu'il faut pour créer chaque mois un nouveau numéro, pour mener à bien cette entreprise de forme commerciale basée sur une bonne dose de bénévolat ? Qui mesure le travail de toute la rédaction pour fournir une information rigoureuse, une réflexion libre, des images, des nouveautés ?

Qui est volontaire pour participer à encore plus de travail et de réflexion, introduire encore plus de liberté, risquer de ne pas se faire que des amis, mettre son image personnelle en jeu à chaque nouvelle impertinence ?

Pour que vive l'esprit du chuteur libre ! ■



TOUT COMPTE FAIT...
JE NE SAIS PAS SI
JE DEVAIS POUSSER
LA REFLEXION SUR LE
"CHUTEUR LIBRE"
""

JUSQU'À SAUTER
SANS PARACHUTE
SOUS PRÉTEXTE
D'IMPERTINENCE ET
DE LIBERTÉ!!

MABIC

Le Chuteur Libre

Lettre mensuelle d'information rigoureuse et de réflexion très libre

Edito



Créé, rédigé et édité par de vieux cons à l'intention de tous les parachutistes qui désirent le devenir et ne savent pas comment s'y prendre, en association avec des râleurs impénitents plus jeunes et tout autant peu désireux d'élever tout et n'importe quoi sur l'autel de la tolérance stupide, le Chuteur Libre n'ambitionne rien de moins que de rompre avec une mode consistant à répandre l'idée que tout va bien dans le meilleur des mondes parachutistes et que tout le monde il est beau tout le monde il est gentil. Décidé à rester indépendant, le Chuteur libre n'accueillera aucune publicité payante et utilisera son droit de complimenter, de critiquer ou de railler selon ses critères propres.

Le Chuteur libre ne vous fera pas rêver au moyen de photos en couleurs sur lesquelles vous n'êtes jamais. Le Chuteur Libre n'ambitionnera pas non plus de changer le monde. Le Chuteur Libre tentera simplement de dire à votre place ce que vous pensez ne pas pouvoir dire.

Nul ne peut prévoir la durée de vie du Chuteur Libre. Raison de plus pour s'y abonner, car la collection de ses parutions constituera vraisemblablement un trésor envié dans quelques années.

La Rédaction.

Prochain numéro

Nos parachutes sont-ils sûrs ?

L'A.G. de la F.F.P. est-elle O.K. ?

Yves-Marie Guillaud pressenti

Le célèbre avocat lyonnais qui s'est rendu célèbre dans le monde assez fermé du parachutisme sportif pour ses critiques tranchées quoique courtoises à l'endroit des instances fédérales serait impliqué dans une tentative ambitionnant de mieux informer les pratiquants de ce sport englués depuis la nuit des temps dans les rêts d'un immobilisme qui a encouragé leurs dirigeants successifs à penser qu'ils étaient incapables de faire leur bonheur eux-mêmes. Nous publions in-extenso une lettre qui lui est adressée, nos lecteurs jugeront eux-mêmes.

Le 17 Avril 1994.

Mon Cher Yves-Marie,

En te lisant dans le dernier Para Mag, j'ai eu l'impression d'une soudaine bouffée d'oxygène. Enfin, quelqu'un rouspétait ! Enfin, un courage s'exprimait, sans souci de ses éventuels désavantages. A la comparaison inévitable avec ce que j'écrivais il y a une quinzaine d'années, je me suis retrouvé moi-même, donc rajeuni, et j'ai pu mesurer alors la frustration qui est la mienne.

Le plus drôle, c'est que, quelques jours auparavant, j'avais exprimé à Bruno mon opinion quant à la teneur lénifiante de son canard. J'ignorais alors que tu allais relever le niveau !

Alors j'ai fait un rêve. Je ne travaillais plus à Parachutes de France. J'étais, comme tu l'es, libre. Nous faisons un journal ensemble, avec Garelo et je ne sais pas qui encore. Une espèce de lettre forcément un peu élitiste, destinée à cette fraction de paras, (je suis certain qu'elle existe) qui a les moyens de s'offrir un abonnement un peu cher mais honnête pour bénéficier d'une information différente quant à la teneur, à la tenue, et d'où

une espèce d'humour désenchanté ne serait pas exclu.

Un tel canard ne coûterait presque rien à produire et quelques dizaines d'abonnements suffiraient à entretenir sa parution. Ta compétence juridique nous mettrait à l'abri de tout dérapage dangereux. Le début de sagesse que me confère le recui dû à l'âge irait dans le même sens. Garelo n'est plus un gamin non plus. En somme, nous réunirions les avantages de bonnes plumes et de potentiels de critique intacts. On dirait de nous : "D'accord, ils râlent contre tout, ce sont de vieux cons, mais quel plateau !". Et puis... nous ririons bien !

Bien sûr, tout cela est un rêve. Mais je n'ai pas pu m'empêcher d'en ébaucher concrètement les formes. Cela nous sera peut-être utile, le jour ou il sera moins déraisonnable d'y penser !!

Amitiés.

Le 19 Avril. Depuis, j'ai reçu ton coup de fil de ce matin !

Le Chuteur Libre

Lettre mensuelle d'information rigoureuse et de réflexion très libre



Devant le succès remporté par le numéro zéro auprès de son unique destinataire, la rédaction a décidé de transformer l'expérience.

La diffusion du Chuteur Libre commence donc véritablement avec ce premier numéro. Bien entendu elle est strictement confidentielle, c'est à dire que tout le monde en parlera à tout le monde, mais sous le sceau du secret et à la condition que la chose ne soit répétée que sous la même confidentialité.

Ainsi chacun pensera faire partie de l'élite intellectuelle du parachutisme.

Croyant la chose difficile, alors qu'il n'y a rien de plus facile vu le faible potentiel disponible dans la masse.

Par ce biais, le caractère d'élite intellectuelle devrait être applicable à tout parachutiste hors de tout autre critère, ce qui est le plus sûr moyen de démontrer que le parachutisme rend forcément intelligent à défaut de l'inverse. CQFD.

La Rédaction.

PROCHAIN NUMERO

Y A-T-IL ENCORE BESOIN D'UN PILOTE DANS L'AVION ?

NOS PARACHUTES SONT-ILS SÛRS ?

Encore une idée reçue que le Chuteur Libre entend mettre à bas :

Non nos parachutes ne sont pas sûrs
Et même ils ne sont sûrs de rien....

Mettez -vous à la place d'un parachute tout neuf et tout naïf. Il va confier son avenir et sa vie à un jeune con dont il ne peut être sûr. Parce qu'il est jeune bien sûr.

D'accord tout jeune con est destiné à devenir un vieux con par le phénomène de la mutation des espèces. La nature évolue dans le sens de la complexité croissante mais le parachute n'est même pas sûr d'y gagner car la complexification d'un con ne l'améliore pas forcément.

Alors vraiment, un parachute n'est sûr que de lui-même mais surtout pas des parachutistes.

De ce côté là, les plus grandes craintes sont à émettre.

++++++

L'AG DE LA FFP EST-ELLE OK ?

Les dernières modifications des statuts de la FFP ne constituent qu'une timide réformette.

Le Chuteur Libre, lettre de réflexion très libre, propose une vraie réforme destinée à permettre un plein

fonctionnement de l'organe (!) fédéral

Il s'agit de modifier les articles 9 et 10 des statuts de la FFP de la manière suivante :

ARTICLE 9 :

Ancienne rédaction :

" L'Assemblée Générale définit , oriente et contrôle la politique générale de la Fédération"

Nouvelle rédaction :

" L'Assemblée générale approuve la politique menée par le Comité Directeur"

ARTICLE 10 :

Paragraphe additionnel:

" Le comité directeur met en oeuvre la politique approuvée par l'Assemblée Générale".

Une politique sûre, déterminée et conforme à l'intérêt général bien compris pourrait enfin être mise en oeuvre sans avoir à subir l'obscurantisme de ceux qui n'ont pas compris que la politique fédérale détermine leur bonheur et non l'inverse.

Y.M. Guillaud